

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**PRESTATION DE CONSEIL EN ACCOMPAGNEMENT A MAITRISE D’OUVRAGE POUR LA REFONTE DE L’ECOSYSTEME EXTERNE DE COMMUNICATION NUMERIQUE DU CNRS**

**CONSULTATION N°2025APA010**

**Règles d’utilisation du cadre de réponse**

Les soumissionnaires doivent compléter et intégrer à leur offre ce cadre de réponse technique.

Les candidats peuvent soit :

* Intégrer leur offre au présent document et compléter par tout document jugé utile ;
* Indiquer précisément, pour chaque article, la référence dans leur mémoire technique ou autre document (référence du document, paragraphe, n° de page) ;
* Produire un mémoire technique indépendant reprenant tous les axes du présent cadre de réponse et son architecture.

Les soumissionnaires souhaitant participer à la consultation doivent respecter ce cadre de réponse technique (CRT) sans y apporter de modification.

Toute modification ou réponse dérogeant à ce cadre de réponse rendra l’offre irrégulière.

L’objectif de ce document est de définir contractuellement les engagements du candidat pour la réalisation de ce marché.

**Critère 1 – Méthodologie, compréhension des enjeux et capacités techniques : 50 points**

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Sous-critère 1.1 – Engagements en termes de méthodologie déployée et organisation des prestations (20 points).**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Pertinence du découpage du projet et des étapes proposées

Adéquation de la méthode avec les attentes exprimées par le CNRS

Présentation de l’organisation interne du soumissionnaire, des rôles et responsabilités

Le soumissionnaire devra fournir :

Une présentation détaillée de la méthodologie proposée (découpage du projet en étapes, articulation des différentes phases, jalons)

Une justification de l’adéquation de la méthode avec les attentes du CNRS.

Une description de l’organisation interne mise en place pour la prestation (et non celle de la relation client-fournisseur, déjà décrite dans le CCTP) : répartition des rôles et responsabilités internes, dispositifs de coordination interne, ses propres instances de pilotage.

Les outils ou méthodes d’animation et de suivi projet utilisés (compte-rendu, outils collaboratifs…).

**Sous-critère n°2 : Garanties apportées en termes de compréhension et gestion des livrables (10 points).**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Compréhension des livrables attendus

Classement des livrables par priorité

Dispositif de suivi, coordination, et validation avec le CNRS

Le soumissionnaire devra fournir :

Une description démontrant la compréhension du soumissionnaire et mettant en avant la priorisation et l’enchaînement des livrables.

Une description des dispositifs internes de validation chez le soumissionnaire (ex. : revue interne qualité avant remise) et la manière dont il se coordonnera avec le CNRS pour la remise et le suivi des livrables, mais sans empiéter sur le pouvoir de validation final du CNRS.

Une modalité de transmission et d’archivage des livrables.

**Sous-critère n°3 : Garanties apportées en termes de Confidentialité, circuits décisionnels et engagement qualité (10 points).**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Démonstration de la capacité à garantir la confidentialité des données et des échanges

Modalités de gestion des modifications en cours de prestation

Le soumissionnaire devra fournir :

Une description des mesures de confidentialité mises en œuvre (sécurisation des données, confidentialité des échanges, respect RGPD).

Le dispositif de gestion des modifications ou évolutions en cours de mission.

**Sous-critère n°4 : Garanties apportées en termes de délais et planification (10 points).**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Pertinence de la méthodologie pour établir un calendrier prévisionnel

Capacité à anticiper les jalons critiques et les périodes de validation

Degré d’engagement sur les délais et modalités de révision du planning en concertation avec le CNRS

Modalités de mise à jour du calendrier au fil du projet

Le soumissionnaire devra fournir :

Un calendrier prévisionnel du projet, identifiant les jalons critiques et les livrables.

Les engagements en termes de délais, ainsi que la méthode de mise à jour du planning (périodicité, outils, concertation).

Une description de la gestion des aléas (marges de sécurité, modalités de révision en accord avec le CNRS).

**Critère 2 –** **Compétences et expériences de l’équipe dédié à l’exécution des prestations : 20 points**

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Sous-critère n°1 – Garanties apportées en termes de compétences individuelles et collectives (10 points).**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Qualité des CV : profils, expériences, expertises techniques

Adéquation des compétences avec les besoins du projet (stratégie numérique, gouvernance, pilotage)

Le soumissionnaire devra fournir :

Les CV détaillés de chaque membre de l’équipe dédiée au projet (formation, parcours, expériences, expertises).

Une présentation synthétique de l’équipe : complémentarité, rôles de chacun, coordination interne.

Une justification de l’adéquation des profils avec les enjeux du projet, notamment en matière de stratégie numérique, gouvernance, pilotage.

**Sous-critère n°2 – Garanties apportées en termes de capacité d’intégration et posture collaborative (10 points).**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Approche collaborative proposée avec les équipes CNRS

Disponibilité et réactivité de l’équipe

Les ressources proposées pour favoriser l’intégration dans des équipes pluridisciplinaires ou publiques

Le soumissionnaire devra fournir :

Une description détaillée de l’approche collaborative proposée pour travailler efficacement avec les équipes CNRS (organisation, modalités de communication, outils collaboratifs).

Des précisions sur la disponibilité et la réactivité de l’équipe dédiée, incluant les interlocuteurs principaux et les délais d’escalade en cas de problème.

Des précisions sur les ressources proposées pour favoriser l’intégration dans un environnement public et pluridisciplinaire.

**Pour rappel, le critère 2 porte sur le prix des prestations et est apprécié sur la base des prix indiqués dans la DPGF. Il est noté sur 20 points.**

**Critère 3 - Critère environnemental – Démarche d’éco-conception et sobriété numérique : 10 points (La non réponse à ce critère n’entraine pas l’irrégularité de l’offre).**

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Sous-critère 3.1 – Méthodes et outils proposés pour réduire l’empreinte environnementale des solutions numériques de la refonte : 3 points**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Présence d’une démarche structurée d’éco-conception (normes, référentiels utilisés : RGESN, GreenIT, Ecodesign IT, etc.)

Outils ou grilles d’évaluation intégrés dans les phases d’audit ou de conception

Choix techniques limitant les impacts : sobriété des interfaces, limitation des requêtes serveurs, poids des pages, hébergement écoresponsable, etc.

Le soumissionnaire devra fournir :

La présentation d’une démarche structurée d’éco-conception (référentiels ou normes utilisés : RGESN, GreenIT, Ecodesign IT…).

Les outils ou grilles intégrés dans la conception/audit (EcoIndex, grilles internes…).

**Sous-critère 3.2 – Approche globale d’écoconception intégrée à la refonte numérique du CNRS: 07 points**

Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire sur les éléments suivants :

Gains en performance et durabilité des systèmes

Intégration de cette approche dans les recommandations stratégiques

Prise en compte de la sobriété numérique dans les livrables attendus

Déploiement de bonnes pratiques (mutualisation des services, approche low-tech, rationalisation de l’architecture applicative).

Le soumissionnaire devra fournir :

Les bonnes pratiques mises en œuvre : mutualisation des ressources, sobriété fonctionnelle, rationalisation technique.

Une présentation de l’intégration de l’éco-conception dans la gouvernance du projet (rôles, responsabilités partagées, suivi).

L’intégration des principes de sobriété numérique dans les livrables et les recommandations stratégiques.